



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SENATEURS de la Jeune Chambre Internationale



Marseille, le 22/05/2022

Chère amie, cher ami,

J'ai le plaisir de te convier à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de l'association qui se tiendra :

**le samedi 25 juin 2022
de 8h30 à 12h30
au Centre des Congrès à Auxerre**
dans le cadre du 69^{ème} convention national de la Jeune Chambre Économique Française.

Ordre du jour

A. OUVERTURE

1. Ouverture de l'AGE par le Président de l'AFS-JCI
2. Lecture du Credo

B. ORDRE DU JOUR

3. Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses – vote
4. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2021 – vote

C. MODIFICATIONS DES STATUTS

5. Présentation des nouveaux statuts
6. Approbation des nouveaux statuts – vote

D. MODIFICATIONS DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

7. Présentation du nouveau règlement intérieur
8. Approbation du nouveau règlement intérieur – vote

E. CLÔTURE

9. Questions diverses
10. Clôture de l'AGE par le Président de l'AFS-JCI

Dans l'attente du plaisir de se retrouver, reçois mes sincères amitiés JCI,

Jean Pierre CHIAVERINI
Président de l'AFS-JCI 2020/2021
Sénateur JCI # 52963

Association Française des Sénateurs de la Jeune Chambre Internationale (AFS-JCI)

Association loi 1901 n°0691010353 - Siret : 515 200 673 00017 - NAF : 9499Z - Siège social : 9-11 rue Alasseur - 75015 PARIS - <http://www.af-senateur.com>

Adresses courrier et courriel :

Président : Jean-Pierre CHIAVERINI - Casa Alta Rocca - 12 Traverse des Caillols - 13012 Marseille - jeanpierre.chiaverini@gmail.com
Secrétaire Général : Jérôme COLLIGNON - 23 rue Gastelier - 72000 Le Mans - jerome.collignon@free.fr
Trésorier : Christian BILLIARD - Les Anémones 3 - 146 bd Napoléon III - 06200 Nice - c.billiard@wanadoo.fr

✂.....

POUVOIR

à adresser à votre mandataire ou à retourner à Jérôme COLLIGNON
(jerome.collignon@free.fr) **avant le 21 juin 2020**

Rappels :

- *Ne peuvent voter que les membres à jour de leur cotisation (59 euros pour les plus de 40 ans, 39 euros pour les moins de 40 ans, 86 euros pour les couples, 114 euros pour les entreprises).*
- *Vous pouvez donner pouvoir à un adhérent à jour de sa cotisation.*
- *Vous pouvez détenir cinq pouvoirs maximum.*

Je soussigné (e) (Nom, Prénom) :

Sénateur JCI n° : Région :

Si un changement de coordonnées est intervenu et n'a pas été encore signalé, l'indiquer ici :

.....
donne pouvoir à (Prénom NOM - Région) :

pour participer en mon nom aux débats et votes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AFS-JCI le samedi 25 juin 2025 de 8h30 à 12h30 à Auxerre.

Signature :